LA GAZETTE LENCOUACQUAISE

N°5 juillet 2022

Je vous remercie pour le verre d'eau quand il fait chaud, pour le coup de main quand j'en ai besoin, pour les actes anonymes que je devine !

Encore bien merci

Virginie
Votre employée communale

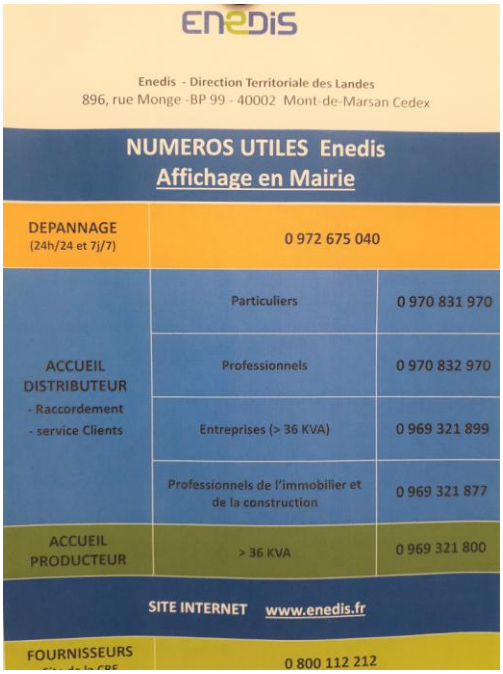

L'antenne SFR est installée Rte de Heouga et sera opérationnelle très bientôt

L'ACCA vous informe que des tirs à l'affût auront lieu tout l'été dans la commune, de jour comme de nuit, afin de régulariser les nuisibles.
Ne soyez pas surpris d'apercevoir de la lumière ou d'entendre des coups de feu.

VOTRE ATTENTION : *en début d'année 2023 sera lancé le recensement des habitants de notre commune. Nous reviendrons vers vous pour plus d'informations dès que possible.*

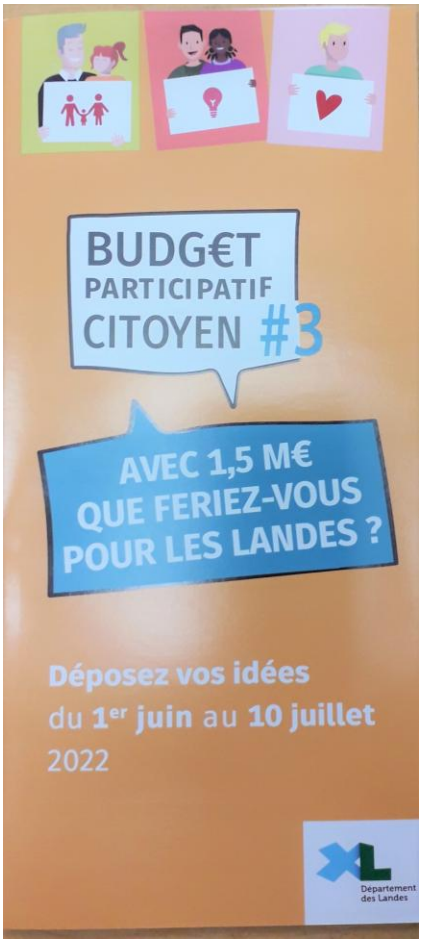

VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 JUILLET 2022 POUR DEPOSER VOS PROJETS

Particulier, association, collectif… tout le monde est susceptible de participer. Lancez vous !!

PRÉFET DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

Prévention des feux de forêt : obligations légales de débroussaillement

Le massif forestier landais est particulièrement sensible aux feux de forêt qui constituent un risque naturel majeur pour le département. Chaque année, des surfaces importantes sont détruites par les incendies et des habitations sont menacées.

Pour prévenir le risque d'incendies et en diminuer les effets, il est important de limiter la masse de végétation combustible et de créer des discontinuités dans la végétation. Les travaux de débroussaillement sont donc essentiels pour atténuer l'intensité d'un feu et de ralentir sa propagation. Ils permettent également de faciliter et sécuriser l'intervention des personnels des services de secours.

La préfecture des Landes rappelle l'importance majeure du respect des obligations légales de débroussaillement prévues par le code forestier et le règlement interdépartemental de protection des forêts contre les incendies du 20 avril 2016. Les propriétaires des habitations ainsi que les gestionnaires des constructions ou installations de toute nature, doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé une zone d'une largeur de 50 m autour de leurs habitations ou constructions ainsi qu'une bande de 10 mètres de largeur de part et d'autre des voies d'accès privées (cf annexe).

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet des services de l'État, http://www.landes.gouv.fr/obligations-legales-de-debroussaillement-old-a8161.html

A PARTIR DU 1er JUILLET, FIN DE LA PERMANENCE EN MAIRIE CONCERNANT LES CONCESSIONS AU CIMETIERE. SI VOUS VOUS N'ETES PAS ENCORE MIS EN REGLE, VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ VOUS AU NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT : 06 21 85 49 44

Les fêtes du village se sont très bien passées !

Un temps magnifique, une bonne ambiance, beaucoup de monde, des lencouacquais heureux de se retrouver à l'occasion des fêtes du village. Bref un excellent week-end festif où l'ACCA et le Comité des fêtes se sont démenés pour nous proposer un bon moment de convivialité. Merci à tous !

Bilan financier des fêtes : DEPENSES 8 238,60 RECETTES 8605,20 = SOLDE POSITIF 366,60

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES

Elle s'est tenue le 17 juin à la salle des fêtes, et a rassemblé une quinzaine de bénévoles, prêts à s'investir pour les prochaines manifestations organisées par le Comité.
Il a été procédé au vote du nouveau bureau (après la démission de la Présidente Nathalie Le Coq ainsi que de la Secrétaire Karine Mariani). Sont élus à l'unanimité :
***Présidente*,** Maïlys DESCAC, adjointe Nathalie LE COQ. ***Secrétaire*,** Amaya IRAZOQUI, adjoint Jérémy DESCAC. ***Trésorière*,** Olga MESPLES adjointe Noëlly LAURENT.

Plusieurs nouveaux bénévoles se sont joints aux quelques anciens membres, ce qui laisse présager d'un bel élan festif dans notre commune. Félicitations à tous pour votre engagement

L'ASSOCIATION LOUS DE ST LOUP VIENT DE CRÉER SA PAGE FACEBOOK *LOUS DE SAINT LOUP* N'HÉSITEZ PAS À Y JETER UN ŒIL

ASSEMBLEE GENERALE DU FOOT

AG à l'image de la saison, chaleureuse, conviviale et festive : le club termine second du championnat, après un match nul concédé dans les derniers instants (1 à 1) du dernier match contre Saint Sever, qui offre le titre à nos hôtes, rageant...mais tout de même une saison aboutie tant le groupe n'a cessé de s'investir et de progresser au fil des rencontres pour jouer les premiers rôles jusqu'au bout, qui l'aurait cru ?!

Si vous souhaitez rejoindre cette association dynamique et ambitieuse en tant que joueur ou bénévole, n'hésitez plus ! (renseignements auprès de Patrice au 06 47 03 84 57)

RECETTE : *la coca*

Pour la pâte : 300 g de farine ; 1 verre d'huile d'olive ; 1 verre d'eau tiède ; 1 càc de sel ; ½ cube de levure de boulanger ; 1 jaune d'œuf pour la dorure
Pour la garniture : 4 poivrons rouge ; 4 tomates fraîches ; 1 filet d'huile d'olive ; sel, poivre et selon les goûts des anchois

Préparation :

1) Faire un levain avec 100 g de farine + levure + eau et laisser reposer 30 mn
2) Dans une poêle ou sauteuse, faire revenir les poivrons coupés en petits dés, ajouter ensuite les tomates coupées en petits dés ainsi qu'un bouquet garni sel et poivre laisser réduire à feu tout doux
3) Ajouter le reste des ingrédients de la pâte et bien malaxer la pâte, puis laisser lever 2 h à température ambiante
4) Une fois que les poivrons et les tomates ont perdu leur humidité (très important), retirer du feu et ôter la garniture aromatique et mettre de côté le temps que la pâte lève
5) Préchauffer le four à 180 °C, étaler la pâte, prélever de petits disques de 10 cm environ et disposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé
6) Déposer un peu de garniture sur chaque disque et, suivant les goûts, un petit bout d'anchois (moi je préfère) repliez les pour former des 1/2 lunes, pincez les bords et badigeonnez de jaune d'œuf battu et enfournez pendant 35 à 45 mn

A déguster avec des grillades et un petit rosé (avec modération) un vrai régal !!